



District du Gers de Football

COMITE DIRECTEUR

Réunion du 03 juillet 2017 à 19h00

Procès-verbal N°1 / Saison 2017-2018

Membres convoqués : MM. GLARIA - BRANA – BROCAS – BRIFFOD – BURRIEL – CAMILLO – DAVOINE – DIOUF – DOSTES – FAUGERES – FRANÇOIS – GEISSELHARDT – GOUANELLE – GRIMAL – GUILLET – LAGARRIGUE LINÉ – MARTINON – MEDIAMOLE – REIGNAUD – REQUENA – SAGE – SAINT YGNAN – THORE – THORIGNAC.

Membres présents : MM. GLARIA - BRANA – BROCAS – BURRIEL – CAMILLO – DIOUF – DOSTES – FRANÇOIS – GEISSELHARDT – GOUANELLE – GRIMAL – LAGARRIGUE – LINÉ – MARTINON – MEDIAMOLE – REQUENA SAGE – SAINT YGNAN – THORE – THORIGNAC

Membres excusés : MM. DAVOINE – FAUGERES – GUILLET – REIGNAUD.

Assiste à la réunion : M. MARSEILLOU (CTD).

Excusé : M. Mourad SAHRI (CDA).



INFORMATIONS et DECISIONS du DISTRICT (Guy GLARIA)

Approbation procès-verbal :

- Du Comité Directeur du 06-06-2017 (PV n°11 à publier) ;

En l'absence d'observation, le Comité Directeur valide le procès-verbal désigné ci-dessus.

Réunion à la Ligue :

> Membres du District participants aux Commissions Régionales :

- Commission Régionale Règlements et Contentieux : Jacques GEISSELHARDT,
- Commission Régionale du Statut de l'Arbitrage : Jacques GEISSELHARDT,
- Commission Régionale des Terrains et Infrastructures Sportives : Christian BURRIEL,
- Commission Régionale de l'Arbitrage : Jacques GEISSELHARDT,
- Commission Régionale des délégués : André DAVOINE,
- Commission Régionale de Prévention et Sécurité : André DAVOINE,
- Commission Régionale de suivi du Label Club de Jeunes : Christophe MARROUAT (CDFA, salarié du District).

> Discussions en cours sur les équilibres financiers « Ligue/District ».

> Les évolutions réglementaires décidées lors de l'Assemblée Fédérale le 24 Juin dernier devront être signalées aux clubs avant le début des championnats.

> Coupes Régionales : maintien d'une coupe Midi-Pyrénées et d'1 coupe Languedoc – Roussillon.

> Nouvelle cotation des points matches.

> Certifications éducateurs : autorisation donnée au District pour l'organisation de certification des modules.

Décisions et informations District :

> Compte tenu de la suppression et de la réduction de certaines aides financières, le Président demande l'établissement d'un budget prévisionnel pour toutes les actions envisagées avant mise en œuvre.

> Le Comité directeur enregistre la démission de Madame Corinne SILVA PERES de toutes les fonctions occupées au sein des commissions du district avec effet au 1^{er} juillet 2017.



COMPTES-RENDUS D'ACTIVITE DES COMMISSIONS

COMMISSION DES FINANCES : Boucar DIOUF

1 - Opérations financières avec la Ligue :

Crédit :

- 2281,26 € : mise à disposition du CTD au CIF,
- 405,56 € : mise à disposition du CDFA au CIF,
- 450,00 € : rétrocession 18 bons de formation,
- 2871,35 € : subvention de fonctionnement 2016-2017,
- 2179,50 € : droits changement de clubs 2016-2017,
- 9655,44 € : rétrocession sur licences 2016-2017.

Débit :

- 745,00 € : frais administratifs sur modules.

2 – FFF : 9500,00 € subvention emploi CDFA 1^{er} semestre 2017.

3 – Ligue : virement du solde provisoire du compte District au 30 juin : 22 093,02 €.

4 – Caisse de solidarité : demande d'aide formulée par le club de VALLEE DE L'ARRATS (joueur CASTERA Patrick)
A ce jour, 3 dossiers en cours.

POLE SOCIAL ET FINANCIER : Jacques GEISSELHARDT

> Dossiers médicaux arbitres : vu avec le Dr BRIFFOD pour un traitement plus rapide. Lui communiquer les nouveaux règlements concernant les visites médicales.

Guy GLARIA : le challenge meilleur dirigeant, meilleur bénévole, Mesdames franchissez la barrière, se referont certainement la saison prochaine. Il faut déjà y réfléchir.

L'Assemblée Générale d'hiver se tiendra mi-décembre. Il faudra essayer de prévoir une AG de vœux et de remise de récompenses.

POLE JURIDIQUE : Louis SAINT YGNAN

- > Mise aux normes des statuts du District : à faire et à valider par le Comité Directeur avant présentation pour adoption par l'Assemblée Générale d'hiver.
- > Une réunion d'information sera organisée en septembre sur les nouvelles procédures disciplinaires.
- > Compte rendu d'activité de la Commission d'Appel et de la Commission des Litiges et Discipline.

POLE SPORTIF : Claude REQUENA

- > En attente d'une réponse de la ligue Occitanie pour des Ententes avec l'Aquitaine.
Que fait-on de la dernière division actuelle qui va être 3^{ème} division de district, va-t-elle avoir des obligations (jeunes, arbitres, etc...).
- Réponse du Président : Maintenir le système actuel.*
- En conséquence, la 1^{ère} division de District (D3) est soumise aux obligations jeunes et arbitres dans les conditions de la saison 2016/2017.
- > Pour nos équipes de Ligue, s'aligne-t-on sur la ligue ? : OUI.
 - > Projet d'une Entente seniors : SAINT-JEAN-LE-COMTAL / VVA LABEJAN.
 - > Tout ce qui a été annoncé à l'AG de PESSOULENS sera mis en place.
 - > La Commission Technique des Jeunes a demandé à la Commission des Litiges et Discipline, l'application des amendes à compter du 15 novembre 2017.

*Guy GLARIA : Toutes les informations qui circulent doivent passer par le secrétariat.
A partir de cette saison, il n'y aura plus une réunion où participeront les conseillers techniques sans qu'il y ait un rapport sur leurs activités. Dans le cadre de la politique d'excellence que nous souhaitons mener, il convient de mettre en place des supports de suivi des actions.*

COMMISSION DE GESTION DES COMPETITIONS : Franck BRANA

- > Réunion inter-commission (CDLD – CDA – Compétitions) constructive du 27 juin dernier : des améliorations vont être apportées dans le fonctionnement interne.
 - a) La Commission des Compétitions est chargée de faire le lien concernant les matchs reportés et à rejouer en informant la Commission des Arbitres et la Commission des Litiges et Discipline.
 - b) En ce qui concerne les reports de match SENIORS, les clubs doivent respecter le délai de **dix jours** antérieurs à la rencontre, un délai plus court doit rester exceptionnel mais est susceptible d'engendrer un refus ou des frais supplémentaires en cas d'accord.
 - c) Pour les jeunes des U13 à U19 est ramené à **5 jours** soit, au plus tard le lundi 12h00, un délai plus court doit rester exceptionnel mais est susceptible d'engendrer un refus ou des frais supplémentaires en cas d'accord.

POLE FORMATION ET DEVELOPPEMENT : Martial MARTINON

- > Amélioration de la communication et de l’affichage du district dans les médias.
- > Ressources financières envisageables grâce à l’espace publicitaire réservé dans la lettre numérique.
- > Voir la possibilité d’organisation de matchs internationaux Féminins.

Guy GLARIA : *Fonctionnement du nouveau site du District. Une seule personne formée, Katy qui va travailler avec Martial MARTINON et Bernard LAGARRIGUE pour la mise en place et l’animation.*

POLE VALORISATION ARBITRAGE ET DELEGATION : Eric BROCAS

- > Validation du nouveau Président de la CDA : Franck SCHOEMAECKER
- > Bonne appréciation de la réunion inter-commissions.
- > Le Président GLARIA donne lecture des principales modifications apportées au Règlement Intérieur de la CDA et demande sa validation : **Approbation du Comité Directeur.**



L’ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 20h30.

Le Président

Guy GLARIA

Le Secrétaire Général

Eric SAGE